

I.Cert Guide pratique examen cas test

Vous allez prochainement passer un examen cas test suite à vos écarts dans le cadre de votre opération de contrôle (surveillance ou CSO).

Afin de vous y préparer au mieux vous trouverez ci-dessous les informations qui vous seront utiles :

Sommaire

1)	Qu'est-ce qu'un cas test ?.....	1
2)	Logiciel requis.....	1
3)	Le déroulement du cas test	1
4)	La transmission du rapport.....	3
5)	Les critères d'évaluation	4
6)	La surveillance via Managexam.....	4
7)	Déconnexion pendant l'examen	4
8)	La transmission des résultats	4

1) Qu'est-ce qu'un cas test ?

« L'examen cas test consiste en la mise en situation d'un cas pratique permettant la réalisation d'un diagnostic sur le logiciel du certifié, sur la base d'informations fournies par le biais de descriptifs, de documents justificatifs, de photographies, d'un dispositif de simulation d'un bâtiment ou de tout autre biais permettant d'avoir accès aux caractéristiques du logement. Cet examen, sur la base de l'observation et des renseignements relatifs aux données nécessaires au diagnostic, permet de vérifier les compétences mentionnées au 2 de l'annexe III. Le cas test est choisi par l'organisme de certification dans le référentiel national de cas tests géré et maintenu par les services du ministre chargé de la construction. Les conditions de réussite du cas test sont également mises à disposition par les services du ministre chargé de la construction. La mise en situation élaborée sur la base d'un cas test peut être réalisée en présentiel ou à distance, sous l'observation d'un surveillant. »

Arrêté du 20 juillet 2023 - Annexe I - 2.5.4

2) Logiciel requis

Vous aurez besoin de votre logiciel pour éditer votre rapport DPE.

Nous vous recommandons de tester votre logiciel en amont de façon à vérifier que vous avez la capacité de générer un rapport sans numéro ADEME.

3) Le déroulement du cas test

En fonction du cas test qui vous sera attribué, vous disposerez de 1h, 1h30, 2h ou 2h30 pour l'effectuer.

Nous vous conseillons vivement l'utilisation d'un deuxième écran.

Avant le début de l'examen, assurez-vous d'avoir d'ores et déjà ouvert votre logiciel afin de ne pas perdre de temps.

Lorsque vous vous connecterez grâce à votre code d'accès, vous accéderez à une page d'informations et d'engagement que nous vous demandons de lire avant de débuter votre cas test. Vous y retrouverez notamment certaines informations présentes dans ce guide. Vous disposerez de 5 min pour la lire (ajoutées à la durée définie du cas test).

I.Cert Guide pratique examen cas test

EXAMEN CAS TEST

Vous allez réaliser un examen sous forme de cas pratique, faisant suite aux écarts relevés lors de votre dernier contrôle. Cet examen se déroulera sur votre propre logiciel, il est donc indispensable que celui-ci soit disponible et à jour avec la dernière version pour garantir le bon déroulement.

Vous disposez de **1h30** pour réaliser cet exercice. À partir des informations que nous vous fournissons (descriptifs, documents justificatifs, photographies, etc.), vous devrez établir un rapport DPE.

Vous devrez dès la fin de votre examen nous transmettre ce rapport via la zone de téléchargement présent dans la dernière page :

Merci de nous transmettre votre rapport via la zone de téléchargement ci-dessous :

Glissez et déposez les fichiers ici

Nombre maximal de fichiers : 1
Taille maximale du fichier : 500MB

Le résultat de cet examen vous sera communiqué une fois votre attestation de formation reçue. Les critères de réussite sont définis par les services du ministère en charge de l'élaboration de ces examens cas tests. **En cas d'échec, vous devrez effectuer un nouveau contrôle (documentaire ou sur ouvrage) dans un délai d'un mois suivant la réception de la décision.**

L'écoulement du temps est visible, en haut à droite de votre écran :

Vous vous engagez à ne pas reproduire tout ou partie de ce cas test, ni de les utiliser à des fins commerciales.

Ensuite, vous pourrez commencer le cas test. Il se caractérise par plusieurs pages d'informations, certaines avec des photos, relatives à un bien. Vous pourrez naviguer librement entre les pages pendant le temps imparti.

Cas-test

Mots-clés : Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus

Généralités

- **Contexte :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Type de bâtiment :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Nature / Activités :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Surface utile :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Hauteur moyenne sous plafond (m) :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Département :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Ville :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Adresse :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Altitude (m) :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus
- **Année de construction :** Bureau - office public - petit bureau - double vitrage - combles perdus

Relevés consommation électricité fournis

Voir en annexe consommations mensuelles pour les années 2000, 2001 et 2002 et les relevés de consommation.

Les relevés de consommation et courant des photos suivantes.

Relevé mensuel moyen pour cette étude : 1000 kWh/mois et un coefficient moyen : 0,1000

MURS EXTERIEURS	20 cm brique pleine + enduit ciment, mortier
TOITURE	Combles aménagés sous rampant Chapeautage bois Isolation intérieure 5 cm
PLANCHER BAS	Plancher entre solives métalliques sans contreplaqué min. isolé rampant sur le dessous plancher, chapeautage, cales
PLANCHER INTERMEDIAIRE	Plancher bois sur solives bois
ESPACES TAMPONS	Combles sous la toiture

⚠ Attention ! Le chrono à prendre en compte lors de votre cas test est différent du chrono de la surveillance ! Le chrono auquel vous devez vous référer est situé en haut à droite de la page d'examen :

Examen cas test:00:34:50

Nous vous invitons vivement à renseigner votre logiciel au fur et à mesure afin de ne pas prendre de retard à la fin.

I.Cert Guide pratique examen cas test

Enfin, en dernière page, vous devrez nous transmettre votre rapport à la fin de l'examen, toujours dans les temps impartis.

Merci de nous transmettre votre rapport via la zone de téléchargement ci-dessous :

Lors du téléchargement de votre fichier, attendez que la mention "Uploading" disparaîsse avant de clôturer l'examen.

Si vous clôturez l'examen ou si le temps est écoulé avant la fin du téléchargement du fichier, le rapport ne sera pas transmis.

Glissez et déposez les fichiers ici

Nombre maximal de fichiers: 1

Taille maximale du fichier: 500MB

 [Browse](#)

 [Uploading...](#)

Si vous rencontrez des difficultés pour importer votre rapport, merci d'en informer le ou la surveillant(e) et d'envoyer votre rapport **immédiatement** après votre examen à administratif@icert.fr.



Nombre maximal de fichiers: 1
Taille maximale du fichier: 500MB

 [Browse](#)

 **Attention !** Lorsque vous clôturerez le cas test il ne vous sera pas possible d'y retourner, même s'il vous restait du temps ! 

Nous vous invitons donc à utiliser ce temps restant pour vérifier votre rapport.

4) La transmission du rapport

A la fin du cas test, vous devrez nous transmettre votre rapport dans la zone de téléchargement prévue à cet effet :



Glissez et déposez les fichiers ici

Nombre maximal de fichiers: 1
Taille maximale du fichier: 500MB

 [Browse](#)  [Uploading...](#)

Vous devrez cliquer sur « **Browse** » pour sélectionner et importer votre rapport.

 **Soyez vigilant !** Ne quittez pas l'examen cas test tant que l'indication « **Uploading...** » est toujours présente (comme illustré ci-dessus) ! Auquel cas nous ne recevrons pas votre rapport.

C'est seulement lorsque le logo «  » apparaîtra que vous pourrez clôturer le cas test :



Glissez et déposez les fichiers ici

Nombre maximal de fichiers: 1
Taille maximale du fichier: 500MB

 [Browse](#) 

*Si vous rencontrez des difficultés lors du téléchargement de votre rapport, merci d'en avertir le ou la surveillant(e) et de l'envoyer **immédiatement** à administratif@icert.fr.*

5) Les critères d'évaluation

Votre rapport sera évalué selon les critères suivants :

Pour les logements individuels/collectifs :

- Résultat final (en sortie de logiciel) sur la consommation en énergie primaire (+/- 5% près) (kWh/m²/an)
- Surface de référence prise en compte (+/- 5% près) (m²)
- Type d'énergie correctement affecté à chaque usage (chauffage ; ECS ; climatisation ; ventilation)
- Caractérisation des systèmes (chauffage ; ECS ; climatisation ; ventilation)

Pour les bâtiments tertiaires :

- Résultat final (en sortie de logiciel) sur la consommation en énergie primaire (+/- 5% près) (kWh/m²/an)
- Surface utile prise en compte (+/- 5 % près) (m²)
- Type d'énergie prise en compte dans les relevés
- Consommation moyenne annuelle en énergie primaire [kWhPCI/an]
- Frais annuels moyen énergie (euros) (abonnement inclus)

6) La surveillance via Managexam

Vous serez surveillé à distance par notre prestataire Managexam. S'appliquent donc **les mêmes règles** qu'un passage d'examen de certification (hormis la possibilité d'utiliser un deuxième écran), à savoir :

- **Il est strictement interdit d'utiliser son téléphone**
- **Il est strictement interdit de communiquer avec une tierce personne**
- **Vous devez être seul dans la pièce**
- **Ici, le seul outil que vous pouvez utiliser lors de l'examen est votre logiciel**

7) Déconnexion pendant l'examen

Si vous rencontrez des problèmes techniques ou de connexion, pas de panique !

Le chrono de l'examen s'arrête lorsque vous êtes déconnecté. Si possible, avertissez votre surveillant(e) afin de lui faire part du problème.

Si le problème peut être résolu pendant la durée prévue de surveillance, vous pourrez renseigner de nouveau votre code d'accès et reprendre votre examen où vous vous étiez arrêté.

8) La transmission des résultats

Vos résultats vous seront envoyés sous **5 jours ouvrés**, sous réserve que vous nous ayez transmis votre **attestation de formation suite écarts**.